

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de ce exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : — Pédagogie : Conférence pédagogique : Noces d'or d'enseignement de M. Jos. Létourneau. — Les bibliothèques scolaires. — La lecture. — La parole du maître. Cent quatrième réunion des instituteurs catholiques de Montréal, (suite). — L'agriculture à l'école primaire, (suite). — **Partie pratique :** Cours régulier de langue française, (degré élémentaire). — Leçon 29e : Grammaire : Féminin dans les adjectifs. Conjugaison : Le verbe, (nombre). Récitation : La prière d'un petit enfant. Dictée expliquée : Le régime seigneurial au Canada. — Rédaction : I, Le nid déniché. II, Economie domestique. — Tenue de livres — **Divers :** Poésie : Prière du matin. — S.-G. Mgr Bégin — Election provinciales. — Le printemps. — L'âge des souverains. — Annonces.

Conférence pédagogique

Noces d'or d'enseignement de M. J. Létourneau

PROGRAMME DE LA FÊTE

Samedi, le 29 du courant, il y aura réunion de tous les membres de l'Association des instituteurs catholiques de Québec, à l'École normale Laval. Tous les anciens élèves du vénérable M. Létourneau sont invités à prendre part au cinquantenaire d'enseignement de leur professeur de jadis.

Voici le programme qui sera suivi le 29 prochain :

Avant-midi

1^o Messe basse le matin, à 9 heures, et sermon de circonstance par un ancien élève de l'École normale.

2^o Présentation d'adresse et de cadeaux, après la messe, dans la grande salle de l'École normale. A cette séance, il y aura du chant et de la musique.

Après-midi

Conférence pédagogique :

1^o Lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

2^o “ Episodes pédagogiques de mon voyage en Europe,” causerie par M. l'abbé Th. G. Rouleau, principal de l'École normale Laval.

3^o “ L'éducation morale à l'école,” par M. Ls. Bergeron.

4. “ La rédaction à l'école primaire,” sera le sujet de discussion.

Les bibliothèques scolaires

On se plaint souvent que les Canadiens-français ne lisent pas assez. Cette plainte est certainement fondée. Nos jeunes gens

s'adonnent rarement à la lecture, surtout à la lecture sérieuse.

Ceci provient de ce que dans leur enfance, les jeunes Canadiens n'ont pas été habitués à étudier seuls et sans contrainte. Durant leur scolarité, ils ont bien appris à lire plus ou moins machinalement, mais jamais on les a invités à parcourir quelques-uns de ces petits ouvrages qui font aimer les bons livres et forment le cœur tout en développant l'intelligence. Qui ne se rappelle la douce et durable impression que fit sur son esprit la lecture des contes du chanoine Schmid, des beaux et bons livres de la maison Mame et de nos meilleurs auteurs canadiens ?

Aujourd'hui, les ouvrages littéraires à l'usage de la jeunesse se vendent très bon marché, et le choix en est des plus variés. Les livres de propagande catholique qui nous viennent de Paris conviennent parfaitement à notre province.

Toutes les commissions scolaires pourraient, en très peu de temps et à très bon marché, par l'entremise du curé de la paroisse, établir une modeste bibliothèque religieuse, nationale et scientifique dans chacune des écoles de leur municipalité respective.

Pour cela, une armoire vitrée dans un coin de la classe, un registre dans lequel le maître ou la maîtresse tiendrait compte des volumes mis en circulation, et surtout d'intéressants petits livres qui seraient prêtés aux élèves les plus appliqués.

C.-J. M.

La lecture

L'enseignement de la lecture aux petits enfants est une chose capitale dont les maîtres doivent se préoccuper par-dessus

tout. Tant que l'enfant ne sait pas lire, il n'est qu'un embarras pour le maître et une cause de trouble pour l'école. Dès qu'il lit, au contraire, on peut l'occuper à étudier une leçon et à faire un devoir (car nous verrons plus loin qu'il doit apprendre à écrire en même temps qu'il apprend à lire). Il devient alors un véritable *écolier* comme les autres, ce qui le grandit à ses propres yeux et l'encourage à bien travailler.

Par quel procédé doit-on enseigner la lecture ? Par le plus rapide : c'est indiscutable.

On trouve déjà bon nombre d'écoles où les enfants apprennent à lire en quelques mois ; mais il en reste beaucoup aussi où les petits croupissent un an, deux ans et quelquefois davantage autour des tableaux ou des "tablettes."

Je visitais dernièrement une école comptant dix-neuf élèves ; huit de ces enfants ne savaient pas lire, et, dans ce nombre, il y en avait qui fréquentaient l'école depuis trois ans !

L'instituteur à qui j'en ai fait l'observation m'a expliqué que ces enfants, à la vérité, ne lisaient pas dans un livre, mais qu'ils épelaient déjà fort bien, ce qui serait pour eux un grand avantage lorsqu'ils écriraient à la dictée. La dictée, l'orthographe, voilà le grand but à atteindre, l'idéal poursuivi aux dépens de tout !

Mon Dieu, je suis loin de médire de l'orthographe. Puisqu'il en faut, les maîtres sont bien obligés de s'en préoccuper. Mais l'objection est-elle valable ? Est-il vrai que la lecture par épellation conduise plus vite et plus sûrement à une bonne orthographe ?

L'expérience prouve le contraire. Par la méthode de non épellation, les enfants apprennent à écrire sous la dictée en même temps qu'ils apprennent à lire. On les exerce simultanément à lire et à écrire les

lettres, les syllabes, les mots, les phrases. Dès qu'ils connaissent quelques mots simples comme papa, numéro, farine, on les leur dicte au tableau noir. La première dictée suit donc de très près la première leçon de lecture et d'écriture.

PHONIQUE.

La parole du maître

Ce sujet, facile quant au fond, se complique et présente de réelles difficultés dès qu'il s'agit de le traiter avec méthode. La première partie : " Rien ne vaut la parole du maître ", exige une comparaison entre l'enseignement donné oralement par le maître et l'enseignement puisé exclusivement dans le livre, ou l'enseignement *livresque*, comme on l'appelle communément de nos jours. Cette partie du sujet est assez connue ; et toutes les publications pédagogiques, y compris celle-ci, l'ont traitée, et toutes, ou à peu près toutes, ont conclu en donnant à la première des deux méthodes une grande supériorité sur la seconde. Mais en condamnant celle-ci comme absolument stérile, quelques-unes sont tombées, à notre avis, dans une exagération qu'il convient de signaler aux maîtres à qui l'expérience ne l'aurait pas encore suffisamment révélée.

Au point de vue purement *psychologique*, la question consiste dans la comparaison de la parole, c'est-à-dire du langage en bonne partie *naturel*, et de l'écriture, c'est-à-dire du langage *artificiel*. Chacun de ces langages a ses avantages et aussi ses défauts. Il n'y aurait sans doute pas lieu d'exposer ici des notions d'un caractère aussi général ; mais il convient d'en faire l'application au cas spécial, au problème particulier de pédagogie dont il s'agit. Il

est bien entendu que nous devons bannir de nos modestes théories les formules et l'appareil technique de la philosophie ; mais ce qu'il nous est permis de retenir, sauf à les exprimer dans notre langue pédagogique, ce sont les idées. Il n'est d'ailleurs pas inutile, nous paraît-il, de sortir quelquefois du terre à terre dans lequel nous demeurons volontiers, afin d'être avant tout pratiques, et de nous élever quelque peu à des considérations qui sortent de la banalité.

Avantages de la parole du maître. — La parole du maître est *vivante*. A mesure qu'il pense, il parle. Son esprit même est présent, bien différent en cela de celui qui a écrit les lignes que nous lisons ; car de toutes façons ce dernier est loin de nous, et peut être aussi est-il loin des choses qu'il a écrites à une autre époque. La distance, en tous cas, est plus ou moins grande de l'idée à la plume qui la traduit, et l'écriture ne peut-être qu'une langue artificielle, tandis que la pensée s'exprime et s'achève naturellement et promptement par la parole. Entendre parler, c'est en quelque sorte voir et penser. Puis, les caractères tracés sur le papier sont immobiles et monotones, au lieu que la parole, avec son mouvement, son rythme et ses intonations variées, donne l'impression même de la vie. Or, l'enfant, beaucoup plus que l'homme fait, se plaît et s'attache à ce qui est mobile et vivant. Plus que celui-ci également, il a besoin de voir sous une forme concrète, sous la forme d'une personne qui a telle ou telle physionomie, telle ou telle expression d'yeux et de visage, l'enseignement qu'il reçoit ; il a peine à séparer la science du maître qui la lui donne ; et de fait, on doit reconnaître que tout regard, tout geste, toute modulation de la voix, toute mimique en un mot contribue puissamment à rendre la parole elle-même plus pénétrante et plus vive.

La parole du maître n'a pas seulement pour elle la vie, elle a aussi la *clarté*, du moins une sorte de clarté que ne possède pas le livre ; car les intonations et cette minique dont nous venons de parler ne se bornent pas à exciter la sensibilité ; l'intelligence de l'élève elle-même y trouve des indications et en reçoit un secours important. En outre, tandis que le livre ne s'adresse qu'une fois pour toutes à une catégorie de lecteurs, sur un point déterminé, et ne revient jamais sur les explications qu'il a données, la parole du maître peut se plier à son auditoire, et elle peut varier ses explications, les étendre, se répéter ou s'arrêter à propos selon les lieux et les circonstances. Le maître voit, juge d'après la physionomie de ses élèves, s'il est compris ou non, et dirige son enseignement en conséquence. Quelle différence entre cette souplesse de la parole et la rigidité du livre ! Combien celui-ci, par suite, est souvent obscur auprès de celle-là !

Aux avantages qui précèdent s'ajoute l'*autorité* que la parole du maître lui donne. S'il se réfère constamment au livre, il est à craindre qu'il ne passe pour un ignorant qui ne sait pas ce qu'il est chargé d'enseigner, et qu'il ne s'expose ainsi au mépris de ses élèves. Se reposant sur le livre, il travaillera peu ou même ne travaillera point, et tombera fatalement dans la routine et l'*inertie*. Il finira par être de ceux dont on dit qu'ils parlent peu et qu'ils n'en pensent pas davantage.

Défauts de la parole du maître. — Le livre et le devoir écrit reprennent l'avantage à d'autres points de vue, et la parole à ses dangers qu'il faut reconnaître pour les éviter.

En raison même de sa promptitude, la parole est facilement incorrecte. Donc, nécessité pour le maître d'une préparation

sérieuse avant la classe, d'un sérieux contrôle sur lui-même et sur son langage. On n'exige d'ailleurs pas de lui qu'il parle littéralement "comme un livre" ; qu'il ait une parole châtiée et froide ayant d'autant moins d'action qu'elle s'adresse à des enfants et non à des hommes.

A cause aussi de sa promptitude, la parole ne produit souvent qu'un effet passager. "Les paroles passent, dit un ancien proverbe, les écrits restent." Il est nécessaire que des résumés fixent dans la mémoire les principaux résultats de cet enseignement verbal qui, sans cela, ne laisserait que des traces incertaines et fugitives.

La parole entraîne à la fois celui qui parle et ceux qui écoutent, et de là plus d'une illusion de part et d'autre. L'un croit avoir été compris, les autres croient avoir compris en effet. Au fond, il y a malentendu, et le maître ne tarde pas à s'en apercevoir. — Le remède à ce défaut est tout indiqué : il consiste dans la vérification, soit par des interrogations, soit par des devoirs écrits, soit mieux encore par ces deux moyens à la fois, que l'enseignement oral a été compris.

Mais le plus grave défaut peut-être de la parole s'adressant à des enfants, c'est de rendre l'auditoire *passif*. Beaucoup de maîtres aiment trop à parler. On les écoute avec plaisir s'ils parlent bien, mais on ne s'instruit guère plus pour cela. — Il faut faire parler à leur tour les élèves, et user autant que possible de la méthode scientifique ; il faut obliger les élèves à prendre des notes, tandis que l'on parle soi-même. Il faut enfin compléter l'enseignement oral par des compositions écrites, en consultant des lectures à la fois attrayantes et instructives.

C'est pour n'avoir eu recours à ces divers moyens que d'une manière insuffisante que nous avons vu des instituteurs, — fort

estimables du reste,—échouer avec un enseignement oral donné assez clairement, mais auquel les élèves ne prenaient pas une part assez active.

CH. V.
(L'Éducation)

Cent quatrième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, tenue le 29 mars 1886

UNE PRIME DE CINQ PIASTRES

A ce moment de la séance, M. Robillard veut bien, avant son départ, offrir une prime de cinq piastres pour le meilleur essai que l'on pourra produire sur l'enseignement de la langue française.

Je mets pour condition, dit-il, que les jeunes instituteurs seuls peuvent concourir, et que les manuscrits devront être adressés le plus tard pour le 15 mai prochain, au comité des concours, qui se composera comme suit : MM. le Président et le Secrétaire ; MM. Archambault, Lacroix et Demers.

M. le Président, au nom de l'assemblée, remercie M. Robillard de sa générosité, et espère que ce don aura pour effet de stimuler l'ardeur chez les jeunes instituteurs, surtout ceux qui ont des aptitudes spéciales à tenir une plume.

Sur l'invitation de M. le Président, M. A.-D. Lacroix prend la parole et expose avec clarté la méthode et les procédés qui doivent guider le maître dans l'enseignement de la numération et des quatre règles simples de l'arithmétique à de jeunes enfants.

Il est d'opinion, contrairement à ce qui se fait encore dans bon nombre d'écoles élémentaires, que l'on doit enseigner simultanément la numération et les quatre règles fondamentales.

Cet enseignement doit être à la fois tout intuitif et socratique, c'est-à-dire que le maître aura soin de ne se servir d'abord que de nombres concrets, qui en même

temps soient immédiatement sensibles pour tous les élèves. Le maître se servira, par exemple, du boulier-compteur, ou autres objets connus des élèves, tels que crayons, plumes, etc., etc.

Par ce moyen l'enfant apprend beaucoup plus tôt à se rendre compte de la valeur réelle des nombres.

Quant à l'intuition, elle devra, sans trop d'effort, naître dans l'esprit des élèves à la suite d'opérations sagement calculées sur ces nombres concrets.

Si maintenant, le maître, ayant un crayon dans la main, demande à ses élèves de lui dire ce qu'il tient ainsi dans la main, il est alors évident que la réponse ne se fera pas trop attendre et que tous répondront : Un crayon (1).

Et si à ce premier crayon, le maître en ajoute un autre, et leur pose de nouveau cette question :

Combien un crayon, plus un autre crayon font-ils de crayons ?

Les élèves répondront encore sans plus d'embarras : Deux crayons (2).

Le maître : Si, de ces deux crayons que vous voyez, j'en ôte un, combien me restera-t-il de crayons ?

Les élèves : Un crayon.

Le maître : En effet, il ne me reste plus qu'un crayon ou une fois un crayon. Mais, si à une fois un crayon j'ajoute encore une fois un crayon, combien alors deux fois un crayon font-ils de crayons ?

Les élèves : Deux crayons.

Le maître : Dites-moi maintenant combien y a-t-il de fois un crayon dans deux crayons ?

Les élèves : Deux fois un crayon.

En même temps que ces exercices ont lieu, le maître écrit au tableau noir les signes 1, 2, que les élèves copient sur leurs ardoises, commençant ainsi à étudier la numération.

Ainsi donc, d'après la méthode dont il vient d'être donné un simple exposé, on conviendra que l'élève peut et doit arriver très vite à avoir le sens intuitif de ces diverses opérations de la numération, de l'addition et de la soustraction, de la multiplication et de la division.

Afin de varier davantage ces petites opérations, qui se font mentalement d'abord, le maître ajoutera graduellement au nombre deux, une unité, puis une autre, et ainsi jusqu'à dix.

Tous ces exercices bien compris de tous, sont répétés au tableau noir, et les élèves les copient ensuite sur leurs ardoises, et cela jusqu'à ce qu'ils puissent d'eux-mêmes faire de petits calculs sur des nombres n'excédant pas dix unités.

Ces exercices doivent se continuer encore avec gradation et variété, sur des nombres de plus de dix unités.

Dès que les élèves connaissent leur numération jusqu'à cent, il est facile alors de les conduire de là à celle des mille et des millions même. Mais, à ce moment, il y a longtemps que les élèves ont, par intuition, compris ce en quoi consiste la numération, et ce que sont les quatre règles simples. Alors la définition du maître leur paraîtra claire et facile à retenir. Il ne faut pas oublier non plus le rôle important que joue le calcul mental dans l'enseignement des quatre règles simples. La raison de l'enfant y a acquis plus de facilité et de précision, son jugement s'est fortifié et son goût pour le calcul s'est développé. C'est avec plaisir qu'il cherchera maintenant la solution de petits problèmes, pratiques avant tout, que son maître lui aura donné à résoudre.

Dans beaucoup trop d'écoles, continue le conférencier, on suit un tout autre procédé, qui consiste à faire apprendre d'abord aux élèves la numération, que l'on pousse parfois jusqu'aux trillions, puis les quatre règles simples qu'on se garde bien d'enseigner simultanément, mais, au contraire, les unes après les autres, et toujours n'opérant que sur des nombres abstraits.

Jugez un peu, messieurs, si un tel enseignement convient bien à de si jeunes intelligences, s'il est propre à leur faire aimer l'arithmétique et à développer chez eux le goût du calcul.

Ces quatre opérations de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division, dit M. Lacroix, en terminant, étant la base de toute l'arithmétique, il convient de les enseigner à ces jeunes en-

fants selon des procédés tout à fait à la portée de leur intelligence. Pour cela la méthode intuitive et simultanée, ainsi que je viens de l'exposer, me semble réunir les qualités les plus propres pour rendre fructueux l'enseignement de l'arithmétique dans ses quatre règles fondamentales.

MM. Lippens et Morrin félicitent M. Lacroix de l'exposé intéressant et instructif qu'il vient de faire, et tous deux, continuant la discussion, donnent, au sujet des difficultés que présentent parfois la numération et les quatre règles simples, notamment la soustraction, des procédés pleins d'originalité et dont l'application en classe aurait pour effet de mieux faire saisir aux élèves le mécanisme de ces opérations.

MM. Archambault, Demers et Gélinas approuvent pleinement tout ce qui vient d'être dit.

M. Brisebois ajoute, qu'afin de donner un résultat pratique à cette excellente conférence de M. Lacroix, directeurs et professeurs, surtout ceux qui enseignent l'arithmétique, devraient s'entendre pour enseigner cette branche d'après les principes qui viennent d'être exposés.

La séance est alors ajournée à 2½ heures de l'après-midi.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

En ouvrant cette séance, M. le Président fait la remarque suivante :

Jusqu'à ce moment, dit-il, l'Association ne s'est point occupée de l'enseignement religieux, parce que, comme elle l'a déclaré dans une circonstance solennelle, il va de soi que la religion tient de droit le premier rang dans les matières scolaires. Aujourd'hui, il ne saurait être question de discuter l'opportunité de cet enseignement : nous voulons simplement savoir de l'un de ceux qui réussissent le mieux à donner l'instruction religieuse aux enfants, les moyens qu'il emploie pour obtenir d'aussi bons résultats.

La parole est à M. Teasdale.

Celui-ci traite donc de *l'enseignement religieux* dans l'école.

Il en donne d'abord la définition, en fait voir toute l'importance et démontre

les heureux effets qu'il produit dans le cœur et l'esprit des élèves.

M. Teasdale explique aussi la nature des principes qu'on ne doit pas perdre de vue dans l'enseignement de la religion.

Ces principes, il les énonce comme suit :

1° L'enseignement de la religion doit être rattaché aux vérités rationnelles qui lui servent de bases.

2° L'enseignement du dogme doit être basé sur l'histoire ;

3° L'enseignement de la morale doit être rattaché au dogme, comme le dogme à l'histoire ;

4° L'instituteur doit faire aimer la religion et l'enseignement religieux ;

5° L'enseignement du dogme et de la morale doit être fécondé par la prière ;

6° L'enseignement de la religion doit être pratique.

Le conférencier a su, dans son travail, condenser avec intelligence la doctrine de l'Eglise sur cette matière. Ses observations et ses réflexions personnelles sont aussi pleines d'à-propos et de justesse.

M. Teasdale a bien voulu, en terminant, promettre de donner, pour la prochaine réunion, la 2e partie de sa conférence, dans laquelle il aura à parler de l'enseignement des prières, de l'histoire sainte et du catéchisme.

M. le Président offre, au nom de l'assemblée, ses félicitations à M. Teasdale, pour l'importante conférence qu'il vient de donner, et le remercie d'avance de vouloir bien promettre la suite de son remarquable travail, pour la prochaine réunion.

(à suivre).

L'agriculture à l'école primaire

ENSEIGNEMENT DES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES
D'AGRICULTURES DANS LES ÉCOLES
RURALES

(Suite)

DEUXIÈME ANNÉE DU COURS MOYEN

Le plan à suivre reste le même qu'en première année ; le programme se complète de la manière suivante :

I. *Notions scientifiques.* — L'étude des combustions sera étendue à celle du gaz carbonique dont on montrera la présence dans les pierres calcaires. De la craie et quelques gouttes d'un acide minéral suffiront pour faire les expériences ou les constatations suivantes : transformer la craie en chaux vive (le poêle de la classe fournira une chaleur suffisante), constater la perte de poids par comparaison avec un autre morceau de craie pareil au premier ; action de l'eau sur la chaux vive ; propriétés de la chaux éteinte, du lait de chaux, de l'eau de chaux ; production d'acide carbonique ; reconstitution de la craie.

Séparation mécanique, dans la terre végétale, de l'argile, d'une part, de la silice et du calcaire, d'autre part. Au moyen d'un peu d'acide chlorhydrique qui dissoudra le calcaire, on isolera ensuite la silice et enfin, par une dissolution de carbonate de soude, on pourra régénérer le calcaire ; cette expérience facile à expliquer ne demande qu'un peu de soin pour être convenablement exécutée. Il sera bon d'en conserver les résultats et de les disposer sur un carton.

II. *Notions agricoles.* — Examen, surtout dans les promenades, des principales espèces de sols.

On s'attachera à montrer aux enfants que les plantes, comme les animaux, ont besoin de nourriture pour vivre, et on réalisera à cet effet quelques cultures en pots et dans un carré du jardin ; l'expérience suivante sera le point de départ : semer quelques graines de plantes à croissance rapide, des haricots hâtifs, par exemple d'une part dans une bonne terre additionnée d'une dose suffisante d'engrais convenable, d'autre part dans un milieu stérile tel que de la terre épuisée, du sable, du gravier, ou même du verre cassé de la grosseur de ce dernier. La nécessité des engrais sera ainsi mise en évidence ; on en fera connaître plus tard la composition.

Les premières notions relatives aux "travaux et instruments usuels de culture" seront données d'abord dans les promenades ; c'est dans les leçons "plus

méthodiques indiquées au programme du cours supérieur qu'on les complètera.

* * *

Le cours supérieur proprement dit est organisé dans les écoles rurales ; ordinairement, les élèves les plus avancés ou les plus âgés forment une sorte de division supérieure du cours moyen. Quoi qu'il en soit, voici la règle à suivre :

Les enfants de douze ou treize ans devront recevoir un enseignement agricole plus étendu que celui qui est représenté par le programme du cours moyen : les maîtres ajouteront donc à ce qui précède, pour leurs plus grands élèves, tout ce qu'ils pourront du programme suivant dont l'application ne présentera aucune difficulté sérieuse, si les notions scientifiques fondamentales ont été préalablement établies d'après des expériences simples réalisées en classe et des observations faites sur nature.

(à suivre)

Cours régulier de langue française

d'après une méthode nouvelle et graduée

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Par C.-J. MAGNAN

(Tous droits strictement réservés.)

TROISIÈME MOIS

(Suite)

LEÇON XXIX

Grammaire

Féminin dans les adjectifs (règle générale)

Au tableau :

Un tableau noir—une robe noire—un ruisseau profond—une rivière profonde—un homme prudent—une femme prudente—un corridor étroit—une chambre étroite.

DÉFINITION.—On met un adjectif au féminin en y ajoutant un *e* : poli, polie.

EXERCICE ORAL.—Faire une proposition dans laquelle se trouve un adjectif au féminin. Ex. : La mer est profonde. Cette femme est méchante. La pie est bavarde. La religion est consolante. La montagne est escarpée. L'église est haute. La terre est ronde.

DICTÉE.—Le savoir-vivre.—La soupe est dans les assiettes. Ne mangez jamais votre soupe en prenant la cuiller d'une main et la fourchette de l'autre. Mangez lentement. Ne faites pas claquer vos lèvres ni votre langue. Laissez refroidir un peu votre potage, s'il est trop chaud. Ne soufflez pas sur votre assiette. Faites comme vos parents, attendez.

ANALYSE—La soupe est dans les assiettes.

Analyse de la phrase

Dans cette phrase une seule proposition :

verbe	est (est servie, s. ent.)	
sujet		la soupe
complément		dans les assiettes

Analyse grammaticale

La	art. s. f. s. dét. soupe	
soupe		n. c. f. s. suj. de est
est		verbe 3 ^e pers. du s. qui a pour suj. soupe
dans		préposition qui fait rapp. assiettes à est
les		art. s. f. pl. dét. assiettes.
assiettes		n. c. f. pl. compl. de lieu de est (est servie)

DEVOIRS A LA MAISON.—I, Mettre l'exercice oral par écrit. II, Copier la dictée au propre et souligner les verbes qui sont à la troisième personne d'un trait. III, Analyser la phrase suivante : Les chevaux de cette île sont d'une race particulière.

Conjugaison

3^E EXERCICE

Verbe (le nombre)

Au tableau :

1. Je parle—tu parles—il parle.
2. Nous parlons—vous parlez—ils parlent.

Faire comprendre aux élèves que dans le premier cas l'action de parler est faite par une seule personne, et dans la seconde par plusieurs.

Définition.—Quand l'action est faite par une seule personne, un seul animal ou une seule chose, le verbe est *au singulier* et il prend les trois formes suivantes : *Je mange, tu manges, il mange.*

Quand l'action est faite par plusieurs personnes, plusieurs animaux ou plusieurs choses, le verbe est *au pluriel* et il prend trois autres formes : *Nous mangeons, vous mangez, ils mangent.*

Exercice.—Distinguer les verbes qui sont au singulier de ceux qui sont au pluriel : Le maçon construit les murs. Les charretiers amènent le sable, la pierre et le bois. Les ouvriers élèvent les cloisons et les crépissent. Le couvreur place les planches et les feuilles de tôle. Les peintres recouvrent les murs de peinture ou de papier.

RÉCITATION

LA PRIÈRE D'UN PETIT ENFANT

Mon Dieu, pour être heureux tu m'as mis sur la terre,
Tu sais mieux que moi quels sont mes besoins.
Le cœur de ton enfant s'en rapporte à tes soins :
Donne-moi les vertus qu'il me faut pour te plaire.

MOREL DE VINDÉ.

DICTÉE

(Pour l'Enseignement primaire)

LE RÉGIME SEIGNEURIAL EN CANADA

En introduisant le système seigneurial au Canada, les rois de France n'avaient aucunement l'idée d'y établir une *aristocratie* ; leur but unique avait été de favoriser la *colonisation* et l'établissement rapide et facile des terres incultes. Dès le début, les seigneurs jouèrent au Canada un beau rôle, celui de protecteurs, de conseillers du colon. *Ils avaient dans leurs mains* l'autorité civile et militaire, qu'ils *avaient conquise*, par leur éducation, par leur position et par leur fortune. Ils se montrèrent généreux et tolérants envers leurs *censitaires*, et ces nobles qualités se *transmirent* à leurs successeurs dans beaucoup de seigneuries. La plupart d'entre elles, surtout celles que *possédaient* le clergé

et les communautés religieuses, *imposèrent* des charges peu lourdes aux cultivateurs, et *conservèrent* toujours les mêmes rentes. Le système seigneurial eut le succès qu'on *en attendait* : il fut juste et bienfaisant. *S'il eût été suivi* conformément aux lois du pays, et à l'esprit qui avait présidé à son introduction, on aurait été longtemps encore avant d'en souhaiter si ardemment l'abolition. Malheureusement, certains seigneurs commencèrent, même sous la domination française, à *insérer* dans leurs contrats des stipulations *illégalés* : plus tard, après la conquête, les abus furent continués par quelques seigneurs français et quelques étrangers qui achetèrent des seigneuries : les abus de ce système l'emportèrent à la fin de beaucoup sur ses avantages et les droits seigneuriaux furent abolis en 1854.

L.-P. TURCOTTE.

(Le Canada sous l'Union.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Le régime* : gouvernement ; ce mot désigne aussi la *régle* qu'on observe dans l'usage des aliments.—*aristocratie* : classe noble, favorisée de privilèges.—*Colonisation* : (*colonie, colon*) ces mots viennent du mot latin *colo, je cultive*.—*Ils avaient dans leurs mains* : le mot *leurs* est-il nécessaire ? non : la possession est indiquée par le sens de *ils avaient* ; mais on la marque de nouveau par *leurs* employé ici adessein pour attirer l'attention.—*avaient conquise*, justifiez l'accord ? le compl. dir. *qu'* dont l'antécédent est *autorité*, précède, donnez l'infinitif prés. : *Conquérir* ; le prés. de l'indic. *je conquiers*, nous *conquérons*, ils *conquièreent*, le fut. simple : *je conquerrai* ; etc.—*censitaires* : ceux qui paient le *cens*, impôt, taxe, ou redevance due à un seigneur.—*transmirent* : se conjugue comme *mettre* ; demandez plusieurs temps de ce verbe.—*possédaient* : le sujet ? *clergé* et *communautés*.—*imposèrent... conservèrent* : le sujet ? *la plupart d'entre elles, surtout celles* ; le collectif *la plupart* étant *partitif*, c'est son complément qui fait accorder le verbe.—*qu'on en attendait* : que remplace le mot *en* ? *du système*. Mettez *les seigneurs* au lieu de *le système seigneurial* ; comment faut-il continuer ? *eurent le succès qu'on attendait d'eux*. On emploie *en* pour les choses ; de

lui, d'elle, d'eux, pour les personnes.—*S'il est été suivi* : quel mode et quel temps ? *Conditionnel*, seconde forme du passé ; *s'* est la conjonction *si* dont l'*i* s'élide devant *il, ils. insérer* :— introduire, faire entrer.—*illégales* : veut dire *illégales* : le préfixe *in* se modifie souvent et peut prendre les formes : *il, im, ir*, exemples : *il-limité, im-mortel, ir-régulier*.—1854 : comment écrira-t-on ce nombre en toutes lettres ? c'est une *date de l'ère chrétienne* dans laquelle *mille* est *suivi de centaines*, il faut donc écrire : *mil huit cent cinquante-quatre*. H. N.

Rédaction

I

LE NID DÉNICHÉ

C'était au printemps. Les arbres étaient couverts de feuilles et de fleurs. Une linotte avait établi son nid dans un buisson tout parfumé des blanches fleurs de l'aubépine. C'était un joli nid artistement fait de brins d'herbe, de mousse et de laine. Au bout de quelques jours, la linotte avait déposé quatre petits œufs au fond de ce nid. et déjà elle pensait à couvrir.

La pauvre ! elle avait compté sans son ennemi.

Un jour, Paul, écolier paresseux et toujours prêt à mal faire, au lieu d'aller à l'école, était parti dans les chemins à la recherche des nids. Il marchait le long du buisson quand il en vit sortir la petite linotte, tout effarouchée et battant des ailes. Il s'approche, cherche et découvre enfin le nid. Tout content, il s'en empare, malgré les cris de la pauvre mère qui voletait tout près de lui ; il brise les œufs, jette par terre ce nid qui avait coûté tant de travail, le foule aux pieds et s'en va en chantant, heureux de sa mauvaise action.

Mais sa joie fut courte. Le père François, garde-champêtre de la commune, qui faisait sa tournée, avait vu l'action du mauvais garnement ; il arrive et, après lui avoir administré une bonne correction, le saisit par l'oreille et le ramène ainsi chez ses parents.

II

ECONOMIE DOMESTIQUE

Une élève de douze ans répond à une amie qui lui a demandé ce que signifiait cette pensée d'une institutrice célèbre : " Les femmes font et défont les maisons." Dans sa réponse, elle donne les explications demandées, comme elle comprend " faire et défaire une maison."

Développement

Ma chère amie,

Je vais tâcher de répondre le plus parfaitement possible au sujet de la question que tu m'adresses. Je ne suis guère expérimentée, néanmoins je vais te dire en quelques mots comment je comprends cette pensée : " Les femmes font et défont les maisons."

Figure-toi un intérieur de maison d'ouvrier où la mère de famille est active, laborieuse, économe. Toujours levée la première, prévoyante et ingénieuse, elle prépare ce qui sera nécessaire aux siens pour la journée. Peut-être même que l'état de son mari réclame son intervention ? N'importe, elle redouble alors d'activité et de vigilance, afin que rien ne souffre dans sa maison. Les repas de la famille sont toujours préparés à temps, bien apprêtés, sinon succulents, et servis sur une nappe d'une blancheur éclatante, égayés encore par un bouquet pendant la saison des fleurs. Ses vêtements, ceux de son mari et de ses enfants, toujours entretenus avec soin, semblent encore neufs après avoir servi longtemps : le parfait entretien de son linge le rend brillant de fraîcheur. L'intérieur de sa maison est d'une propreté exquise, la poussière en est chassée sans merci.

Cette bonne entente, cette économie de la ménagère contribue puissamment à accroître le bien-être de la famille.

Considère maintenant l'intérieur d'un ménage de petit bourgeois où la ménagère veut faire la dame. N'ayant uniquement que de son intérieur à s'occuper, elle ne peut parvenir à le faire convenablement ; il lui faut constamment une bonne, de

temps en temps des ouvrières pour la confection du linge et des vêtements. Alors, qu'arrive-t-il ? Le salaire dû aux personnes qu'elle emploie emporte les bénéfices ; son insouciance dans le ménage ainsi que sa toilette trop élégante amènent la gêne, quelquefois même la misère, et parfois aussi, chose plus déplorable encore, la désunion.

D'après ces deux exemples, tu pourras comprendre comme moi la justesse de cette pensée : "Les femmes font et défont les maisons."

Je te quitte en te souhaitant de devenir une ménagère digne de ce nom, un trésor de famille.

Ton amie dévouée.

MARIE.

TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

BALANCE DE VÉRIFICATION DE LA 12^e SÉRIE D'OPÉRATIONS.—ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF.—
ÉTAT DES PROFITS ET DES PERTES

Dr		Balance de Vérification				Cr	
DIFFÉRENCES.		TOTAUX.		DÉSIGNATION.	TOTAUX.		DIFFÉRENCES.
				<i>Nom de l'élève.</i>	5284	50	5284 50
4968	50	9479	50	Caisse.	4511		
180		5260		Marchandises (non vendues \$665.)	5080		
40		388	75	E. Vincent.	348	75	
150		652	50	Jos. Thomas.	502	50	
145		1250		Geo. Ross.	1105		
300		1180		J. Mathieu.	880		
		2600		L. Parent.	3000		400
		605		E. Nolin.	625		20
		600		Alf. Richard.	700		100
21		21		Frais généraux.			
5804	50	22036	75		22036	75	5804 50

QUESTIONS SUR LES RÉSULTATS DES COMPTES ÉNUMÉRÉS DANS LA BALANCE DE VÉRIFICATION CI-DESSUS

1. Quelle est la balance en caisse ?..... \$ 4,968 50
2. Quelle est la valeur des marchandises en notre possession ?..... 665
3. Quel est le résultat du compte de E. Vincent ?
Le Dr du compte de E. Vincent excède le Cr de \$10.—il a reçu \$40 de plus qu'il n'a donné ; il doit \$40. Donc ce compte forme partie de notre actif.
4. Un compte PERSONNEL dont le DÉBIT excède le CRÉDIT forme donc partie de quoi ?
Un compte PERSONNEL dont le DÉBIT excède le CRÉDIT forme partie de notre ACTIF.
5. Quel est le résultat des comptes de Jos. Thomas, de Geo. Ross et de J. Mathieu ?
Ces comptes forment partie de notre actif.
6. Quel est le résultat du compte de L. Parent ?
Le CRÉDIT du compte de L. Parent excède de \$400 le DÉBIT, L. Parent, a donné \$400 de plus qu'il n'a reçu ; il lui est dû \$400 ; donc ce compte est une dette pour nous.

7. Quel nom donne-t-on au total de nos dettes ?
Le total de nos dettes s'appelle le PASSIF.
8. Le compte de L. Parent forme-t-il partie de notre ACTIF ou de notre PASSIF ?
De notre PASSIF, c'est une dette.
9. Quel est le résultat du compte de E. Nolin ? Le crédit de ce compte excède le débit ; E. Nolin a donné \$20 de plus qu'il n'a reçu ; il lui est dû \$20 ; donc ce compte est une dette pour nous.
10. Le compte de E. Nolin forme-t-il partie de notre actif ou de notre passif ? De notre PASSIF, c'est une dette.
11. Quel est le résultat du compte de Alf. Richard ? Le crédit de ce compte excède le débit ; Alf. Richard a donné \$100 de plus qu'il n'a reçu ; il lui est dû \$100 ; donc ce compte est une dette pour nous.
12. Le compte de Alf. Richard forme-t-il partie de notre actif ou de notre passif ? De notre PASSIF, c'est une dette.
13. Quel côté d'un compte personnel doit être le plus fort pour que le compte soit une dette pour nous ? Le CRÉDIT.
14. Un compte personnel dont le CRÉDIT excède le DÉBIT forme partie de quoi ?
Un compte personnel dont le CRÉDIT excède le DÉBIT forme partie de notre PASSIF.
15. De quels comptes est formé notre passif dans cette série d'opérations ? Des comptes de L. Parent, E. Nolin et Alf. Richard.

Etat de l'Actif et du Passif

ACTIF				
Argent en caisse.....	4968	50		
Mdses non vendues.....	665			
E. Vincent.....	40			
Jos. Thomas.....	150			
Geo. Ross.....	145			
J. Mathieu.....	300		6268	50
PASSIF				
L. Parent.....	400			
E. Nolin.....	20			
Alf. Richard.....	100		520	
Capital actuel.....			5748	50
Capital en commençant.....			5284	50
Profit net.....			464	

QUESTIONS SUR L'ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF CI-DESSUS.

1. Nommez les comptes qui forment partie de notre passif c'est-à-dire les comptes qui sont des dettes pour nous.
Les comptes qui forment partie de notre passif c'est-à-dire les comptes qui sont des dettes pour nous sont ceux de L. Parent, E. Nolin et Alf. Richard.
2. Quel est le total de l'actif? \$ 6,268 50
3. Quel est le total du passif? 520
4. Quel est le capital actuel? \$ 5,748 50
5. Combien y a-t-il de manière de trouver le capital actuel et quelles sont-elles ?
Deux: 1° En soustrayant le passif de l'actif comme dans l'Etat de l'Actif et du passif ci-dessus; 2° En ajoutant au profit net le capital en commençant comme dans l'Etat des Profits et Pertes.

Etat des Profits et Pertes

PROFITS			
Mdacs.....		485	
PERTES			
Frais généraux.....		21	
	Profit net.....	464	
	Capital en commençant.....	5284	50
	Capital actuel.....	5748	50

J. AHERN.

Prière du matin**S. G. Mgr Bégin**

A genoux! et pensons à notre Père, au Maître
Qui fit nos petits cœurs et les remplit d'amour,
Son doux regard commence à luire à ma fenêtre ;
Disons vite au bon Dieu, disons notre bonjour

“ Mon Dieu! notre famille entière
“ Chaque jour vous fait sa prière
“ Et cherche en vous son seul appui ;
“ Gardez nos âmes dans la joie,
“ Gardez-nous dans la bonne voie,
“ Réunis tous comme aujourd'hui.

“ Vous avez comblé notre enfance,
“ Vous nous donnez en abondance
“ Le pain que tant d'autres n'ont pas ;
“ Accordez-nous le pain de l'âme ;
“ Allumez en nous votre flamme,
“ Eclairez chacun de nos pas.

“ Donnez-nous à tous de répandre
“ Sur vos pauvres cet amour tendre
“ Qui se nomme la charité
“ Et qui jamais ne se repose...
“ Mon Dieu, par-dessus toute chose,
“ Mon Dieu, donnez-nous la bonté.”

Enfants! debout, la chambre est pleine de lumière,
Aux pieds de notre Dieu nous reviendrons ce soir.
Allons dans le travail poursuivre la prière,
Et tous, petits et grands, faisons notre devoir.

VICTOR DE LAPRADE.

S. G. Mgr Bégin est de retour de Rome dans sa ville épiscopale depuis le cinq du courant. A l'arrivée de Sa Grandeur, presque tous les membres du clergé de l'archidiocèse et un grand nombre de laïques se sont rendus à la Basilique où un *Te Deum* solennel fut chanté.

Elections provinciales

Aux élections provinciales qui viennent d'avoir lieu, 50 libéraux ont été élus contre 23 conservateurs. L'hon. F. G. Marchand sera appelé à former un ministère.

Le printemps

Tout se transforme, c'est le printemps qui apparaît !

L'homme lui-même secoue sa torpeur ; le vieux laboureur reprend sa charrue et ses refrains. Le sillon est creusé profondément, qui verra la semence d'où sortira

l'épi, dans la grande plaine, ondulant comme une mer, et aux flancs remplis de promesses.

Quelques jours suffisent à l'herbe pour reverdir. Les premières fleurs éclosent, émaillant ça et là les prairies des couleurs les plus diverses et les plus châtoyantes. Comme elles sont les prémices du parterre que la Nature va donner à l'homme, leurs parures multicolores et leurs parfums suaves en sont mieux appréciés, mieux goûtés.

C'est d'abord le crocus qui ouvre sa jaune corolle et la giroflée de muraille qui se nourrit de la pourriture des vieux murs et semble implorer la pitié du passant pour leur nudité caduque.

...L'humble giroflée aux lambris suspendue,
Comme un doux souvenir, fleurit sur les débris.

(LAMARTINE.)

Voici les petites pâquerettes fleurissant au ras du sol, la primevère plus brillante, le narcisse à la poétique image, leurs fleurs blanches ou roses des jacinthes, le lilas "aux panaches fleuris," la pervenche bleue et l'humble violette se cachent modestement sous l'herbe.

Je suis la simple violette,
Vivant de l'air que Dieu bénit,
Sous l'herbe touffue, en cachette,
Sans nul éclat, je fais mon nid.
Au fond de mon petit royaume,
Loin du monde, je suis si bien !
On dit que ma corolle embaume,
Je n'en sais rien.

Nous n'en finissons pas, s'il nous fallait énumérer toutes les fleurs que le Créateur, dans sa bonté, a variées à l'infini.

Le printemps ne fait que commencer le parterre, et comme ce spectacle est grand ! Comme il parle à l'âme ! Comme il est beau et rempli de poésie !

* * *

En même temps que s'épanouissent les plus beaux bouquets et que verdoie l'herbe des prairies, dans les airs rassérénés, les oiseaux volent et chantent à plein gosier le renouveau, l'amour et la liberté. Le nid s'accroche à la charmille ou se cache au sommet touffu des grands arbres. Bientôt en entendra le gazouillement des oisillons demandant la becquée.

Chers petits écoliers, oh ! laissez-vous ému par ce tableau emprunt d'une poésie si touchante. Profitez, vous aussi, du clair soleil du printemps ; livrez-vous à vos ébats avec l'ardeur de votre âge, mais si dans vos jeux du jeudi et du dimanche, vous rencontrez, par hasard, la nichée, pourtant dérobée aux regards indiscrets, oh ! de grâce, passez... songez à vos mères, qui vous aiment tant.

Ne troublez pas les nids de mousse
Qui sont cachés dans les buissons.
Cette fauvette à la voix douce
Couve de joyeuses chansons.
A cette famille qu'elle aime,
Qu'elle ne dise pas adieu.
N'étouffez pas ce doux poème,
Vous feriez pleurer le bon Dieu !

Et vous commettriez une bien vilaine action que celles-ci réprouveraient, elles qui vous apprennent à aimer les merveilles de la Création pour l'homme seul, tirées du néant. Car les animaux passent et foulent aux pieds les plus belles choses, tandis que l'homme s'arrête, distingue, apprécie et adore la Toute-Puissance, auteur de l'Univers.

GASTON CHOQUET.

L'âge des souverains

On sait que des fêtes solennelles doivent avoir lieu cette année à Londres, Angleterre, pour célébrer le soixantième anniversaire de l'avènement au trône de la reine Victoria.

A ce propos il est intéressant de rechercher la date de naissance des souverains actuels. Le plus âgé est le Pape Léon XIII, né en 1810, puis le roi Christian IX de Danemark, né en 1818. Viennent ensuite :

La reine Victoria, née en 1819 ; Oscar II, roi de Suède et de Norvège, né en 1829 ; François Ier, empereur d'Autriche, 1830 ; Léopold II, roi de Belgique, 1835 ; Charles Ier, roi de Roumanie, 1839 ; Nicolas Ier, prince de Monténégro, 1841 ; Abdul Hamid, sultan de Turquie, 1842 ; Humbert Ier, roi d'Italie, 1844 ; Georges Ier, roi de Grèce, 1845 ; Albert, prince de Monaco, 1851 ; Guillaume II, empereur d'Allemagne, 1859 ; Charles Ier, roi du Portugal, 1863 ; Nicolas II, empereur de Russie, 1868 ; Alexandre Ier, roi de Serbie, 1876.

Les deux plus âgés souverains de l'Europe, après Léon XIII, sont donc : le roi de Danemark et la reine Victoria. Le premier est monté sur le trône le 15 novembre 1863, à l'âge de 45 ans. La reine Victoria a recueilli la succession du trône d'Angleterre le 20 juin 1837, à l'âge de 18 ans.

Les deux plus jeunes sont le roi Alphonse XIII, d'Espagne, qui n'est âgé que de 10 ans, et la reine Wilhelmine, fille de feu Guillaume III, roi des Pays-Bas, née en 1880.

“ Manuel de droit civique ”

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles normales, les collèges classiques et les académies.* Volume de 414 pages ornées de cartes et de gravures. Prix : \$5.40 la doz. et 60 cts l'unité. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils ; en vente chez tous les libraires.

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles modèles et les écoles élémentaires.* Volume de 240 pages ornées de plusieurs gravures. Prix : \$2.50 la doz., \$18.00 le cent et 25 cts l'unité.

S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec, et en vente chez tous les libraires.

Le Code catholique ou Commentaire du Catechisme Provincial

Prix, *franc de port* : Broché, 55 centins l'exemplaire ; Relié, 75. En vente chez MM. Chaperon, rue de la Fabrique ; Fougues & Wiseman, rue St-Joseph, Québec ; J.-A. Langlais & Fils, Québec ; Beauchemin & Fils, 256, rue St-Paul, Montréal ; Cadieux & Derome, rue Notre-Dame, Montréal ; Granger & Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour prix de gros, s'adresser au bureau de la Semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé.

Aussi, DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE. — Prix : 25 cts la doz.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs par J. Ahern, professeur d'anglais à l'École normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, École normale Laval. Prix 50 cts.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER,

J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

177 RUE ST-JOSEPH & 38 RUE ST-PIERRE.

Nous venons de recevoir notre importation de livres de récompense. Liste de prix envoyée sur demande; comme toujours nos prix sont des plus bas. Nous avons aussi en mains 5000 volumes de récompense provenant du fonds de banqueroute de la maison **Forgues & Wiseman**, à vendre à très bas prix.

CONDITIONS TRES FACILES

1500 Cartes géographiques montées, à vendre à 50 centims dans la piastre.

LIVRES CLASSIQUES

DE

J. - B. CLOUTIER.

Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique :

Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de choses illustré, Méthode de lecture rationnelle en dix tableaux.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—• RELIEUR •—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à tranche dorée et de celle à tranche rouge sous or.

Les livres destinés aux bibliothèques paroissiales sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, CÔTE LAMONTAGNE, QUEBEC.